

Compte-Rendu de l'audio-conférence EM_DNGCD - OS 16 septembre 2020

L'audioconférence du 16 septembre 2020 a été présidée par M. MARIE (Directeur par intérim DNGCD)

Dans le cadre du contexte sanitaire actuel, les audioconférences hebdomadaires qui avaient ponctué la vie de la DNGCD lors du confinement ont repris le 16 septembre dernier. Cet échange a permis à l'EM, aux SGCD et aux OS de faire le point sur les mesures à adopter pour la protection de l'ensemble des personnels de la direction.

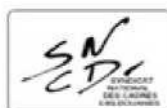
Ce qu'il faut retenir ...

- RH_ Situation des agents de la DNGCD
- agents malades : 4
- agents vulnérables : 2
- agents placés en ASA en attente de résultats COVID: 16
- Redéfinition du statut de personnel vulnérable
Le nouveau cadre réglementaire (décret n° 2020-1098 du 29 août 2020 pris pour l'application de l'article 20 de la loi n° 2020-473 du 25 avril 2020 de finances rectificative pour 2020 et la circulaire 1^{er} Ministre du 1/09/2020 relative à la prise en compte dans la fonction publique de l'État de l'évolution de l'épidémie de Covid-19) vient modifier le cadre de gestion de ces agents. Les conditions requises pour être reconnus agents vulnérables sont réduites à quatre situations précises. Les agents concernés continueront de bénéficier du dispositif des autorisations spéciales d'absence (ASA). La situation des agents jusqu'à présent identifiés comme étant vulnérables sera examinée au cas par cas par les médecins de prévention.
- Cas contacts

Les agents qui auraient été en contact avec une personne atteinte du COVID seront placés en télétravail ou en ASA dans l'attente des résultats du test idoïne.

- NAERO et fiches réflexes
L'application NAERO recense l'ensemble des fiches réflexes à mettre en application au quotidien par l'ensemble des agents garde-côtes (port du masque, nettoyage des navires, gestion des missions SAR et des missions de sauvetage de migrants)
- Acquisition de masques par la DNGCD
La DNGCD a fait l'acquisition de 300000 nouveaux masques chirurgicaux afin d'assurer la protection de ses agents au quotidien. Par ailleurs, elle veille toujours à l'alimentation de son stock stratégique pour faire face à la situation sanitaire.

USD FO Douanes
46, Rue des Petites Ecuries - 75010 PARIS
© : 09 63 43 59 87 (SNCD-FO) - 01 47.70.31.21 (SND-FO)
Adresses mails : sncd.siege@douane.finances.gouv.fr - fodouanes@gmx.fr
Sites Internet : www.sncd.info - www.fodouanes.fr



- BGC Bastia
Afin de mettre fin à l'immobilisation de la DF25, l'on recherche actuellement une solution juridique au litige en cours.
- Notification de retrait de CA/RTT
La SDR et la DNSCE ont automatisé le processus pour les agents gérés dans MATHIEU. Aussi, le calcul, la notification, le suivi des mesures seront intégralement effectués dans le téléservice désigné afin d'en simplifier la gestion par les services.
- Recours gracieux relatifs au retrait de CA/RTT
Le nombre de recours s'élève à 16 pour l'ensemble de la DNGCD parmi lesquels 7 concernent la branche OpCo et 9 la branche Su. Les demandes d'explications relatives aux calculs dans MATHIEU sont en cours de traitement.
- Pandémie de dengue en Martinique et Guadeloupe
La nouvelle chef du PRH a questionné RH2 à ce sujet et devrait revenir rapidement vers les OS afin de les informer de l'évolution de la situation.

USD-FO a souhaité obtenir des éclaircissements concernant la reprise des agents touchés par le COVID. Il s' s'avère que le médecin traitant est désormais le seul habilité à déclarer l'agent apte à reprendre son activité SU rofessionnelle.

*Pour USD-FO
Thierry SAUR (titulaire)*

,

USD FO Douanes

46, Rue des Petites Ecuries - 75010 PARIS

@ : 09 63 43 59 87 (SNCD-FO) - 01 47.70.31.21 (SND-FO)

Adresses mails : sncd.siege@douane.finances.gouv.fr - fodouanes@gmx.fr

Sites Internet : www.sncd.info - www.fodouanes.fr

